

Se préparer pour un futur vaccin antipaludique en Afrique : le Cadre décisionnel pour l'introduction d'un vaccin antipaludique

MVI - PATH et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont travaillé en partenariat avec les Ministères de la Santé de plusieurs pays africains pour mettre au point un outil qui facilitera une prise de décision informée, au moment opportun, quant à l'introduction d'un vaccin antipaludique dans les systèmes de santé en Afrique. Appelé « Cadre décisionnel pour l'introduction d'un vaccin antipaludique », cet outil est le fruit d'une collaboration et d'un travail préparatoire qui permettront d'éviter les retards constatés, de par le passé, lors de l'introduction de quelques interventions de santé majeures en Afrique.

Ce processus d'élaboration du cadre décisionnel a démarré en 2006 avec le soutien de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) et la Fondation Bill & Melinda Gates. Initié en partenariat avec les Ministères de la Santé de plusieurs pays africains, ce processus a permis d'identifier les données sur lesquelles les pays devront se baser pour prendre une décision quant à la possible utilisation d'un vaccin antipaludique dans leur système de santé national.¹ MVI et l'OMS ont organisé des consultations nationales pour développer un cadre décisionnel pour l'introduction d'un futur vaccin antipaludique, en se fondant sur les directives de l'OMS pour l'introduction des vaccins.

Le cadre décisionnel présente les éléments à prendre en compte pour décider de l'utilisation du vaccin comme élément de politique de lutte contre le paludisme et ceux qui interviennent dans la mise en œuvre du programme; il identifie aussi les processus à mettre en place en soutien à une décision d'introduction du vaccin antipaludique. Ce cadre propose également un calendrier de collecte des données et de mise en place des processus tant au niveau national que global.

Pouvoir décider au moment opportun

Dans le passé, des lenteurs dans la prise de décision ont généré des délais importants entre la disponibilité de nouvelles interventions et leur mise en œuvre dans les systèmes de santé nationaux. Afin d'éviter ces retards, les pays et leurs partenaires doivent commencer à planifier, dès à présent, l'introduction possible d'un vaccin contre le paludisme. Le candidat vaccin

1. World Health Organization (WHO), Expanded Programme on Immunization. *Vaccine Introduction Guidelines: Adding a Vaccine to a National Immunization Programme: Decision and Implementation*. WHO/IVB/05.18. Geneva: WHO; 2005. Available at: www.who.int/vaccines-documents.

Progrès réalisés à ce jour

antipaludique le plus avancé, RTS,S, de GlaxoSmithKline Biologicals, pourrait être soumis aux autorités réglementaires dès 2012. Le cadre décisionnel peut servir aux pays pour qu'une prise de décision, basée sur des données solides, soit prise le plus tôt possible après la mise sur le permis d'exercice du vaccin.

En janvier 2006, MVI et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en partenariat avec le Ministère béninois de la Santé, ont organisé une conférence afin de créer un cadre décisionnel générique pour l'introduction d'un vaccin antipaludique. Cette conférence a réuni des responsables africains de programmes de vaccination et de lutte contre le paludisme, mais également des partenaires au développement, bilatéraux et multilatéraux.

MVI et l'OMS ont ensuite organisé des consultations avec les parties prenantes de six pays africains (Tanzanie, Kenya, Gabon, Mozambique, Mali et Ghana) afin d'adapter ce cadre aux spécificités de leur système de santé national. Ces consultations nationales ont rassemblé des experts dans les domaines du paludisme, de la planification et des finances, des représentants des Ministères de la Santé, de l'OMS, du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), du partenariat bilatéral au développement et des organisations non gouvernementales. Chaque conférence a donné lieu à un cadre décisionnel spécifique, ainsi qu'à des plans d'action à court terme pour la mise en œuvre du cadre décisionnel.

Les six cadres décisionnels spécifiques ont été ensuite synthétisés en un cadre régional préliminaire qui a été révisé au cours de consultations suivantes au Burkina Faso, en Ethiopie et au Malawi. Les autres pays ont aussi, au cours de consultations nationales, planifié de développer leurs propres cadres décisionnels.

En 2008, trois réunions sous-régionales pour l'Afrique australe et de l'Est, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale ont revu et validé le cadre décisionnel comme un outil de prise de décision pour les vaccins antipaludiques. Sous l'égide de l'OMS et de MVI, ces réunions ont rassemblé des experts du paludisme, de la vaccination et autres experts techniques originaires de trente pays.

A partir de janvier 2009 et avec le soutien de MVI et de l'OMS, certains pays ont commencé à mettre en place des groupes de travail afin de coordonner la mise en œuvre du cadre décisionnel au niveau national. Ces groupes de travail se composent comme suit :

- Au Burkina-Faso : le sous-comité du cadre décisionnel travaille sous la direction du Comité Paludisme pour le Suivi, l'Evaluation et la Recherche.
- En Tanzanie : le Secrétariat pour le vaccin antipaludique, est coordonné par le Programme Elargi de Vaccination (PEV) national.
- Au Ghana : le Groupe technique du cadre décisionnel est coordonné par l'OMS et le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP).

Prochaines étapes

MVI continuera à collaborer avec les partenaires afin de soutenir les groupes nationaux de travail et d'aider à la création, au sein des programmes nationaux dans d'autres pays, de groupes de coordination pour la mise en œuvre du Cadre décisionnel pour l'introduction d'un vaccin antipaludique. Un document stratégique de mise en œuvre au niveau des pays sera également développé.

Pour plus d'informations sur le cadre décisionnel pour un vaccin antipaludique, veuillez consulter le site Internet suivant : www.malvacdecision.net.

MVI est un programme international établi par le biais d'une subvention initiale de 50 millions de dollars octroyée par la Fondation Bill et Melinda Gates. La mission de MVI est d'accélérer la mise au point de vaccins antipaludiques prometteurs, et d'assurer leur disponibilité et accessibilité dans les pays en voie de développement. Pour plus d'informations, consultez le site www.malariavaccine.org.

PATH est une organisation internationale à but non lucratif qui crée des solutions durables et culturellement acceptables permettant aux peuples du monde de rompre les cycles durables, responsables d'une mauvaise santé. Par le biais d'une collaboration avec divers partenaires des secteurs public et privé, PATH aide à fournir des technologies appropriées et des stratégies essentielles en matière de santé qui permettent de faire évoluer les mentalités et de changer les comportements. Le travail de PATH améliore la santé et le bien-être au niveau mondial. Pour plus d'informations, consultez le site www.path.org.